

**LABORATOIRE DE RECHERCHE LAMAPE**  
**Equipe de recherche : Analyse économique en**  
**finance et comptabilité (AEFC)**

**PRFU : Projet de recherche sur audit financier**  
**et comptable**

**FO3N01EP310120220001**

Journée d'étude sur :

## La gestion des deniers publics et la reformes de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) en Algérie

**Aura lieu le 26 novembre 2023**

**sous la présidence du**  
**Pr. Elmoubarek Mohamed**  
**Enseignant à l'ESEO**

## Problématique :

L'actualité récente le démontre abondamment : l'exigence de transparence et de sécurité financière est devenue un élément essentiel de notre démocratie et les institutions de contrôle contribuent très largement, sous diverses formes, à la « moralisation financière de la vie publique ». Plus spécifiquement, la « jurisprudence financière » entendue au sens large (Cour des comptes, Inspection Générale des Finances, etc.) constitue désormais une source à part entière de la vérification et de contrôle de gestion en général et de l'audit en particulier. La prudence dans la gestion budgétaire est le meilleur moyen d'éviter les imperfections de l'utilisation des deniers publics.

les experts considèrent que l'audit est un référentiel incontournable pour la pérennité de la maîtrise des finances publiques et un partenaire incontournable pour une bonne gouvernance. Par ailleurs, et au-delà des aspects purement techniques de la fonction d'audit, la notion d'éthique reste primordiale dans la gestion proprement dite. Rationaliser, décentraliser, déléguer et décongestionner la décision et le pouvoir; telles sont les consignes du management contemporain et de l'investisseur (capital risque public ou privé). L'action de rationalisation doit, ipso facto, s'accompagner d'une action de confortation des systèmes de contrôle liés aux différents processus de fonctionnement des entités économiques. la sollicitation de l'audit externe par le manager n'est qu'un renforcement du conseil afin d'éviter la déperdition d'énergie vitale pour le développement de l'investissement.

Les fonctions de l'auditeur ne sont pas restrictives, de par un champ d'action très large, est permettent une meilleure maîtrise des process de gestion. C'est l'audit interne qui établit une cartographie des risques liés à la gestion d'une entité économique ou financière.



par contre l'audit externe , y compris la certification des comptes, est un garant de confiance et de sécurité afin de préserver les intérêts des propriétaires et des associés. la triptyque audit, trust et investissement se confirme de jour en jour dans les économie les plus développées. Dans la plus part des pays, le contrôle des deniers publics à une définition et un sens dont est partagé par l'ensemble, l'idée s'impose de savoir ce qu'il on est en Algérie donc ; quelles sont les institutions habilités à contrôlés les deniers publics? Quelles sont les règles d'audit généralement admises dans le domaine? Qu'en est-il à propos des normes de certifications des comptes ? Quelles sont les nouvelles articulations du SCF par rapport à l'audit des comptes ? Que peut-on apprendre de l'expérience accumulée en Algérie, le secteur administratif et le secteur économique?

## Les objectifs du colloque

Promouvoir la qualité et adapter la gestion des deniers publics aux principes de transparences et de la démocratie admis par les institutions internationales de contrôles et qui sont le cheval de bataille du législateur algérien.

## Les axes de réflexion

- La nouvelle réforme des finances publiques en Algérie ;
- Les principes de préparation de la loi de finances annuelles;
- La planification budgétaire et les autorisations de programmes ;
- La pratique de la budgétisation publique ;
- La comptabilité du trésor public ;
- L'exécution budgétaire et la comptabilité publique ;
- Le système fiscal algérien ;
- L'évolution de la pratique de l'audit institutionnel en Algérie,
- La reddition des comptes publique et la mise en débit.



**Les langues de travail du colloque sont le français et l'anglais et l'arabe.**

### **Un atelier sera consacré aux doctorants :**

Les doctorants souhaitant y participer devront soumettre par voie électronique, dans les mêmes conditions, un document présentant l'état d'avancement de leur recherche.

**Dernier délai : 16/11/2023**

## Direction

Sous la direction de madame la directrice Pr. K. Semaoune

## Comité scientifique :

Présidé par Dr. F. Daoud directrice du laboratoire LAMAPE

## Comité d'organisation:

Présidé par Dr. S. Mazouzi

## Normes de soumissions:

Les textes seront envoyés au format word et ou power point à l'adresse suivante :

Les communications seront éditées sous la forme traditionnelle d'actes papier. Les meilleurs articles feront l'objet d'une valorisation par une publication scientifique.

**Les présentations en ligne peuvent être autorisées**

## Contacts :

[colloque.elmoub@gmail.com](mailto:colloque.elmoub@gmail.com)